



# RÉPONSE DE PARCS TNO À LA PANDÉMIE DE COVID-19

## Fiche d'information sur les terrains de camping Ce que vous devez savoir avant votre arrivée

En ces temps de pandémie de COVID-19, Parcs TNO souhaite informer les visiteurs de ses efforts pour atténuer le risque de transmission de la maladie dans les parcs.

### Ce que vous pouvez faire pour réduire le risque pour vous-même et pour les autres :

1. Nous suivons les conseils de l'administratrice en chef de la santé publique des TNO et nous nous attendons à ce que nos visiteurs fassent de même : restez à la maison si vous êtes malade, si un professionnel de la santé vous a demandé de vous isoler ou si vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19.
2. Nous intensifions nos efforts de nettoyage, mais nous aimerions que les visiteurs gardent en tête que toutes les surfaces peuvent être porteuses de germes et que, même si le risque de contracter la COVID-19 reste faible aux TNO, il n'est pas nul. Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains fréquemment.
3. Nous recommandons vivement aux visiteurs de réserver leur emplacement de camping en ligne. Notez que les exploitants du parc peuvent limiter l'accès des visiteurs à la guérite. Bien que les directives puissent varier d'un parc à l'autre, nous demandons à tous les visiteurs de frapper à la porte de la guérite, de s'éloigner d'au moins deux mètres de l'entrée et d'attendre que l'exploitant leur réponde.
4. Des entrepreneurs effectueront un nettoyage périodique des surfaces entre chaque réservation, mais nous demandons aux visiteurs de bien vouloir les nettoyer (tables de pique-nique, etc.) avant et après chaque utilisation.
5. Nous demandons à tous les visiteurs de se munir d'une trousse personnelle de nettoyage pour assurer leur santé et leur sécurité pendant leur séjour dans le parc. On recommande de glisser dans la trousse un désinfectant pour les mains et un lavabo et du savon pour se laver les mains fréquemment, un nettoyant désinfectant pour les surfaces courantes (tables de pique-nique, etc.), et une nappe.
6. Ne réservez un emplacement de camping que si vous êtes aux TNO, car les déplacements des non-résidents au territoire sont actuellement interdits, à quelques exceptions près.
7. Lorsque vous ne pouvez pas maintenir une distance de deux mètres avec les autres, portez un couvre-visage non médical et assurez-vous de le laver ou de le changer souvent.

### N'oubliez pas de :

- pratiquer l'éloignement physique : gardez une distance de deux mètres avec tout le personnel du parc;
- garder une distance de deux mètres avec les visiteurs qui ne font pas partie de votre ménage ou de votre cercle d'amis;
- couvrir éternuements et toux avec un mouchoir en papier;
- vous laver ou de vous désinfecter les mains souvent.



## Exonération de l'exploitant du parc

Toutes les surfaces peuvent être porteuses de germes et, bien que nous ayons intensifié nos efforts de nettoyage dans les parcs, le risque de contracter la COVID-19 lors d'interactions en public et lors de l'utilisation des installations du parc est toujours là.

**Nous voulons nous assurer que vous êtes conscient des risques et que vous êtes prêt à vous protéger en suivant les conseils d'hygiène et d'éloignement physique formulés par les responsables de la santé publique.**

### Votre site de camping

- Un seul ménage est autorisé par site. Campez avec les personnes avec qui vous vivez normalement.
- Un seul véhicule récréatif est autorisé par site.
- Si vous recevez des visiteurs à votre emplacement de camping, assurez-vous de pouvoir maintenir une distance de deux mètres, et ne partagez pas de nourriture ni de boissons.

### Installations communes et aires de fréquentation diurne

- Pour des raisons de sécurité, les abris-cuisines et les douches qui connaissent une forte affluence restent fermés.
- Au maximum, 50 personnes pourront se trouver dans les aires communes extérieures, comme les plages et les aires de fréquentation diurne, afin que les visiteurs puissent maintenir une distance de deux mètres entre eux. Si le nombre maximal de campeurs est atteint, vous devrez tenter votre chance un peu plus tard.
- Des protocoles de nettoyage renforcés sont en place; nettoyez les aires de fréquentation diurne que vous utilisez avant et après usage.
- Les utilisateurs des aires de jeu doivent se rappeler qu'ils utilisent l'équipement à leurs risques et périls, et que les enfants doivent être surveillés pour des raisons de sécurité et pour assurer l'éloignement physique. Apportez des lingettes désinfectantes et d'autres fournitures pour assurer la sécurité de tous.

### Rampes de mise à l'eau

- Restez dans votre véhicule en attendant d'utiliser la rampe de mise à l'eau s'il y a foule.
- Respectez l'éloignement physique lorsque vous êtes à l'extérieur de votre véhicule.
- Évitez les excursions en bateau avec des personnes qui ne font pas partie de votre cercle d'amis si vous ne pouvez pas maintenir une distance physique suffisante.
- Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains correctement.
- Ne vous baignez pas, ne pêchez pas et ne vous rassemblez pas à proximité des rampes de mise à l'eau ou des quais. Les foules seront ainsi évitées, et la mise à l'eau des bateaux sera facilitée.
- Prière d'être aussi rapide que possible lorsque vous utilisez une rampe de mise à l'eau.

### Plage

- Les plages peuvent accueillir un maximum de 50 personnes. Cette limite pourrait changer au cours de l'été si les utilisateurs respectent les directives de santé publique.
- Jaugez la foule : si vous estimez qu'une cinquantaine de personnes se trouvent déjà sur la plage, revenez plus tard, ou un autre jour.
- Veuillez noter que les enfants de 12 ans et moins ne sont pas tenus de respecter l'éloignement physique pendant leurs jeux en plein air, mais qu'ils doivent éviter tout contact physique avec des personnes qui ne font pas partie de leur cercle d'amis.

***Merci de votre compréhension et de votre patience.***

*Ensemble, nous pouvons garantir que nos installations restent sûres et disponibles.*

